

Jean-Sébastien VIALATTE

Député du Var
Maire de Six-Fours-les-Plages

Six-Fours-les-Plages, le 29 février 2012

Monsieur François FILLON
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Réf. : JSV/FC/MP/2012
PJ : 2 questions écrites

TRES SIGNALE

Monsieur le Premier ministre,

Je souhaiterais attirer votre attention sur un sujet relevant du ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire dont vous avez la charge depuis quelques jours.

Il concerne le régime indemnitaire d'une catégorie de personnel du MEEDAT, à savoir les officiers de port adjoints (OPA). Pour une raison inconnue, ils sont exclus des dispositions du décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 instaurant une indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS). En effet, depuis cette date, les OPA n'ont pas été inclus dans la liste des corps de catégorie B éligibles au complément indemnitaire octroyé aux agents des corps administratifs et techniques du MEEDAT.

Pourtant, les missions qu'accomplissent les OPA liées à la surveillance et au contrôle de l'activité portuaire induisent *de facto* la réalisation d'heures supplémentaires. En réalité, celles-ci ne leur sont pas payées, d'où une inéquité criante par rapport aux autres agents de la Fonction publique. Cela fait dix ans qu'ils tentent en vain de faire corriger cette différence de traitement.

J'ai interrogé le Gouvernement à deux reprises durant cette mandature afin que cette distorsion soit supprimée et que le corps des OPA soit éligible à cette indemnité. Seule une réponse d'attente publiée au Journal officiel du 18 octobre 2011 a été apportée à cette demande, précisant qu'un projet de réforme était actuellement en cours.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire examiner par les services compétents cette question et m'informer de la publication prochaine de cette réforme.

Je vous en sais gré par avance et vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Sébastien VIALATTE

